

« Un Parc National au Grand Cœur » : une réunion passionnante et constructive.

La réunion publique qui s'est tenue vendredi soir à la salle Saint Marceaux a été très positive :

-Par l'ampleur de la mobilisation du public. Environ 250 personnes avaient fait le déplacement pour écouter, participer au débat et poser des questions.

-Par la qualité des interventions. Des personnalités clefs ont répondu à notre invitation: Jean-Pierre Giran (député, président des Parcs Nationaux de France et rapporteur de la loi de 2006), Benjamin Durand (directeur adjoint du GIP), Nicolas Gérardin (chargé de mission au Parc National de Port-Cros), Christine Sandel (élue à la Région et responsable du littoral) , Marc Gastaud (1^{er} Prud'homme de Pêche à la Ciotat), Gérard Carrodano..

-Par la richesse du débat : la réunion a permis de faire le point sur un certain nombre de questions : notamment celles concernant les biens immobiliers situés en cœur de Parc potentiel, la réglementation des usages professionnels et de loisir, l'organisation de la consultation à venir... Les échanges ont été passionnés et passionnants. Les réponses des intervenants ont apporté un éclairage clair et précis sur le projet. La réunion a été l'occasion de rappeler un certain nombre de vérités. « Un Parc appartient d'abord à ceux qui y vivent et il prend en compte les usages locaux » a précisé Jean-Pierre Giran, le rapporteur de la loi sur les Parcs Nationaux. A propos des terrains et biens immobiliers, il a rappelé que « le GIP n'est propriétaire de rien et n'a pas vocation à l'être : il ne faut pas confondre le GIP avec le conservatoire du littoral »

-Le débat a été aussi exceptionnel par le sens des responsabilités qui s'est exprimé : un certain nombre de personnes dans la salle ont rappelé qu'une prise de conscience était nécessaire : la mise en place d'un Parc National est une chance pour une commune comme la notre, car c'est une reconnaissance du patrimoine naturel et culturel. Le Parc nous permettra de « cultiver notre différence », il nous permettra de mieux protéger mais aussi mieux gérer et partager un patrimoine exceptionnel que nous devons transmettre aux futures générations. « Le Parc National des Calanques ne doit pas se faire seul, il se fera avec les Ciotadens » a rappelé Benjamin Durand, le directeur adjoint du GIP.

Le Collectif « La Ciotat Cœur de Parc »

Adresse postale : La Ciotat Cœur de Parc, Maison des Associations 3 Place Evariste Gras 13600 La Ciotat

Adresse internet : www.laciotatcoeurdeparc.org

Email : Coeurdeparc.laciotat@laposte.net